

Numéro 518

Du

26 juin 2020

au

3 juillet 2020

CNAFAL

19 rue Robert

Schumann

94270

Le Kremlin Bicêtre

09 71 16 59 05

cnafal@cnafal.net

Ce bulletin hebdomadaire ne contient pas les positions du CNAFAL mais des points d'actualité(s) avec des textes pouvant vous être utiles... et il s'agit donc là d'informations brutes non commentées.

CONSOMMATION ET VIE COURANTE

Télécommunications :

En ce début juillet, un nouveau site vient de voir le jour: « surmafacture.fr ». Il remplace l'ancien site infoconso-multimedia.fr. Vous pouvez obtenir des informations sur les numéros surtaxés, faire une recherche inversée, connaître les procédures de signalement pour les sms indésirables. Des vidéos « Il paraît que... » sont aussi visibles afin de vous donner des renseignements sur des idées reçues.

➤ Site : Surmafacture.fr

Déménagement /démarches en ligne :



Vous déménagez ? Vous pouvez dès maintenant signaler votre changement de situation sur le téléservice de déclaration de changement de coordonnées.

➤ [Vous déménagez : connaissez-vous le changement d'adresse en ligne ?](#)

Informations générales :

Comme tous les ans, de nouvelles mesures sont applicables à partir du 1^{er} juillet. Cette année, il y a des nouveautés en matière d'allocations chômage, la mise en place de payer ses impôts dans un bureau de tabac, encadrement des loyers à Paris...



➤ [Ce qui change au 1er juillet 2020](#)

Voyage :

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a constaté que de nombreuses plateformes de réservations en ligne de voyage ne respectent pas les règles relatives à la protection du consommateur. Vous trouverez au cours de cet article quelques conseils pour réserver en toute tranquillité.

➤ [Plateformes de réservation en ligne : soyez vigilant avant de réserver vos vacances !](#)

Impôt

En cas d'erreur sur votre déclaration d'impôt, vous pourrez à partir d'août, une fois que

Bulletin d'informations du CNAFAL

vous recevrez votre avis en ligne, corriger votre déclaration. Vous trouverez la marche à suivre pour le faire ci-dessous.



- [Impôt sur le revenu : puis-je corriger une erreur ou un oubli dans ma déclaration ?](#)

DEPENDANCE-HANDICAP

Allocation aux adultes handicapés (AAH) :

Le décret n° 2020-809 du 29 juin 2020, publié au Journal officiel le mardi 30 juin, pose les conditions pour que les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), qui n'exercent pas d'activité professionnelle, se voient attribuer leur pension retraite à l'âge légal de manière automatique.

- [Décret n° 2020-809 du 29 juin 2020, publié au Journal officiel le mardi 30 juin](#)

Habitat inclusif :

Le 26 juin, Denis Piveteau et Jacques Wolfrom ont remis au gouvernement leur rapport sur l'habitat inclusif, dont l'objectif est de déployer à grande échelle et de valoriser les initiatives d'habitat partagé et accompagné en faveur des personnes en situation de handicap.

- [Douze propositions pour faire « décoller l'habitat inclusif »](#)

DECONFINEMENT

Toujours dans la démarche de déconfinement et de retour progressif à la normal, les pays de l'Union européenne et de l'espace Schengen ont rouvert depuis le 1^{er} juillet leurs frontières extérieures sous certaines conditions à 15 pays.

- [Réouverture progressive des frontières de l'UE à 15 pays](#)



DROITS FONDAMENTAUX

Personnes privées de liberté :

Prisons, centres de rétention administrative, centres éducatifs fermés... Un rapport de la contrôleure générale des lieux de privation de liberté dénonce les manquements aux droits des personnes privées de liberté pendant le confinement.

- [La crise sanitaire a porté atteinte aux droits des personnes privées de liberté](#)

DROITS DE L'ENFANT

DROIT DE L'ENFANT

Dans un rapport publié le 29 juin, l'Unicef pointe l'enfermement administratif des enfants migrants, la dégradation de la situation des mineurs non accompagnés et l'ampleur de la non-scolarisation en Guyane.

- [Droits de l'enfant : l'Unicef pointe les carences françaises](#)



Bulletin d'informations du CNAFAL

EDUCATION

Illettrisme

Le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse vient de publier un bilan de la Journée défense et citoyenneté 2019. Elle évalue en particulier les performances des jeunes en lecture. Il en ressort que plus d'un jeune Français sur dix est en difficulté de lecture.



➤ Journée défense et citoyenneté : 5,3% des jeunes en situation d'illettrisme

« C'est ce que nous croyons déjà connaître qui nous empêche souvent d'apprendre. »

(Claude Bernard 1813/1878)